# Amundi Global Aggregate Proceeds Bond 1-10Y UCITS ETF CHF Hedged Acc

REPORTING

Communication Publicitaire

**31/10/2026**

OBLIGATAIRE ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **19,06 ( CHF )**
Date de VL et d'actif géré : **30/10/2026**
Actif géré : **20,36 ( millions CHF )**
Code ISIN : **LU1981860668**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
**100% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND 1-10 YEAR**
Date de la première VL : **11/05/2022**
VL de lancement : **20,00 ( CHF )**

## Objectif d'investissement

Le Amundi Global Green Bond 1-10Y (DR) UCITS ETF est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond 1-10 Year Index.
La classe de part couverte en CHF offre la simplicité d'un mécanisme de couverture de devise mensuel, intégré au produit d'investissement, permettant de gérer le risque de change.

## Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

| 1 | **2** | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

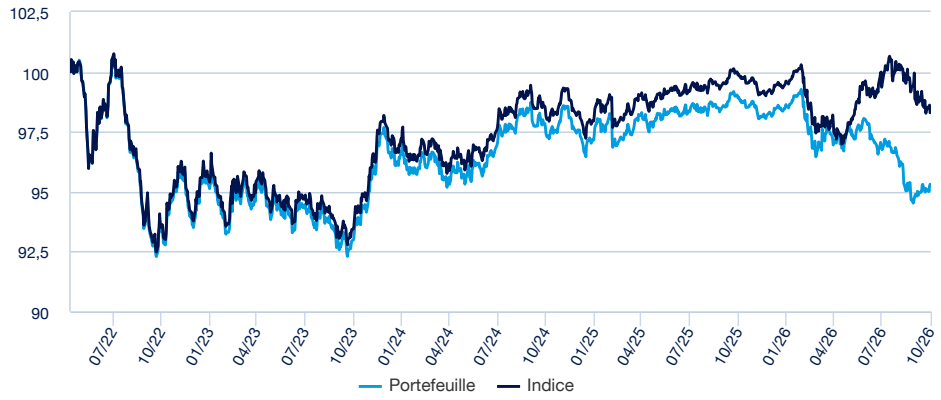
**Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.amundietf.com**

**- RISQUE EN CAPITAL :** Les ETF sont des instruments de réplication : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
**- RISQUE DE REPLICATION :** Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplication du fonds.
**- RISQUE DU SOUS-JACENT :** L'Indice sous-jacent d'un ETF Amundi peut être complexe et volatile. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
**- RISQUE DE CHANGE :** Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
**- RISQUE DE LIQUIDITE :** La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, des teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

*« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."*

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)




### Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le 31/12/2025 | 1 mois 30/09/2026 | 3 mois 31/07/2026 | 1 an 31/10/2025 | 3 ans 31/10/2023 | 5 ans - | Depuis le 11/05/2022 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Portefeuille** | -3,02% | 0,61% | -1,49% | -3,68% | 2,43% | - | -4,69% |
| **Indice** | -0,93% | -1,66% | -1,22% | -1,61% | 5,10% | - | -1,71% |
| **Ecart** | -2,09% | 2,27% | -0,27% | -2,07% | -2,67% | - | -2,98% |

### Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Portefeuille** | 0,73% | 0,22% | 4,12% | - | - |
| **Indice** | 0,89% | 0,47% | 4,37% | - | - |
| **Ecart** | -0,17% | -0,25% | -0,25% | - | - |

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir****. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | Depuis le lancement * |
|---|---|---|---|
| **Volatilité du portefeuille** | 2,82% | 2,99% | 3,84% |
| **Volatilité de l'indice** | 2,87% | 2,97% | 3,81% |
| **Tracking Error ex-post** | 2,43% | 1,41% | 1,15% |
| **Ratio de sharpe** | -1,49 | 0,00 | -0,43 |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

# Amundi Global Aggregate Proceeds Bond 1-10Y UCITS ETF CHF Hedged Acc

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

OBLIGATAIRE

## Description de l'indice

L'Indice de référence est représentatif de la performance des Obligations vertes émises par des entités de niveau « Investissement garde » et libellées en plusieurs devises. Les Obligations vertes sont émises afin de financer des projets ayant une incidence positive sur l'environnement. Pour être éligibles dans l'Indice de référence, les Obligations vertes sont évaluées de manière indépendante par MSCI ESG Research sur la base de quatre critères afin de déterminer si elles doivent être classées comme obligations vertes : utilisation déclarée des produits, processus d'évaluation et de sélection des projets verts, processus de gestion des produits, engagement à fournir des informations continues sur
la performance environnementale de l'utilisation des produits. Vous trouverez plus d'informations sur site Internet suivant : http://www.msci.com/

## Données du portefeuille (Source : Amundi)

### Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Obligataire**
Exposition : **International**

Nombre de valeurs du portefeuille : **266**

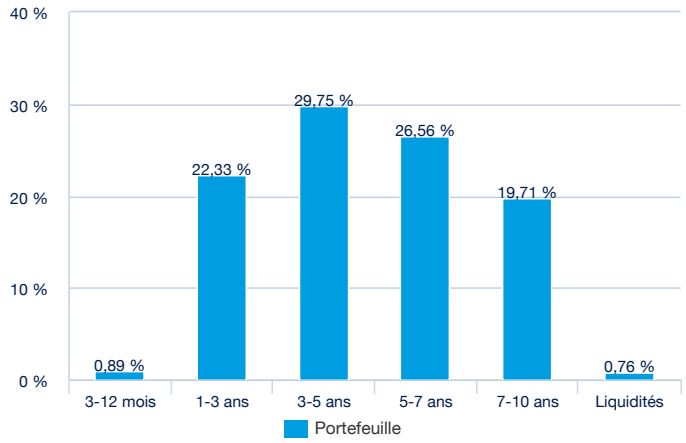
### Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

| | Portefeuille |
|---|---|
| **Sensibilité Taux [1]** | 4,27 |
| **Note moyenne [2]** | A- |
| **Taux de rendement** | 4,24% |

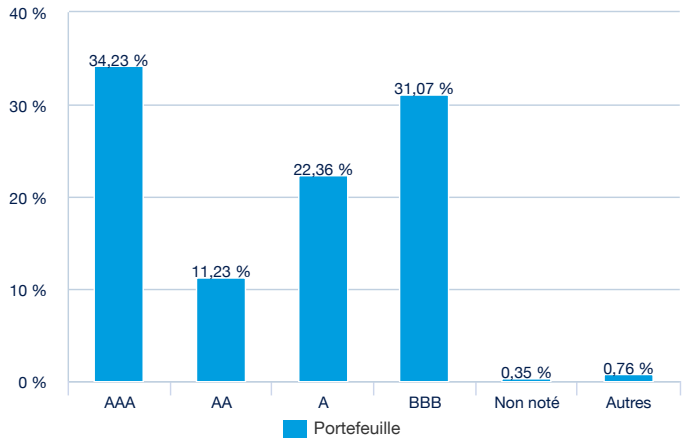
[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.
[2] Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

## Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

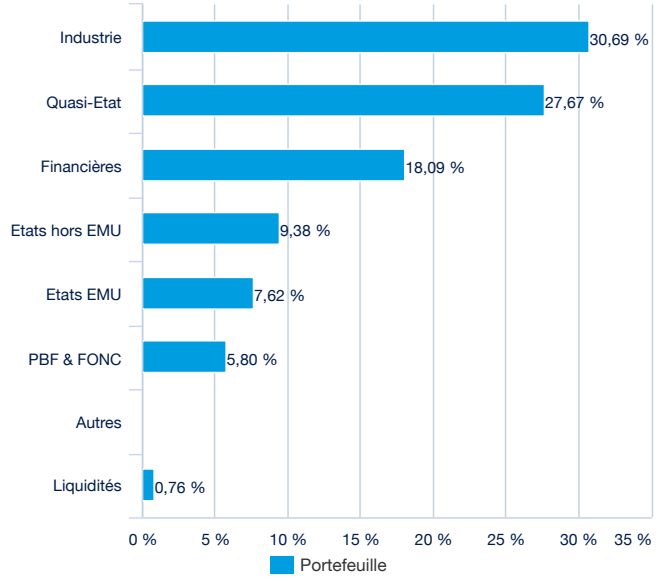
### Par maturité (source : Amundi)



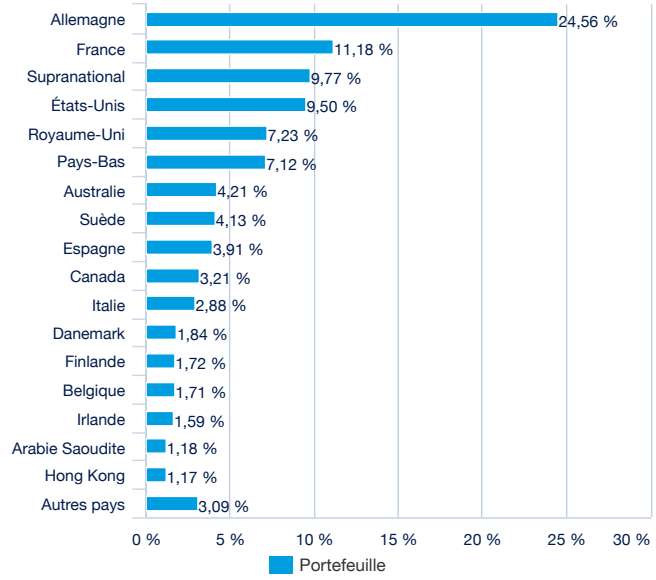

### Par notation (source : Amundi)




### Par type d'émetteur (source : Amundi)




### Par pays (source : Amundi)



# Amundi Global Aggregate Proceeds Bond 1-10Y UCITS ETF CHF Hedged Acc

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

OBLIGATAIRE

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

| | |
|---|---|
| Forme juridique | SICAV de droit Luxembourgeois |
| Norme européenne | OPCVM |
| Société de gestion | Amundi Luxembourg SA |
| Valorisateur | SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG |
| Dépositaire | SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG |
| Commissaire aux comptes | DELOITTE AUDIT |
| Date de création de la classe | 11/05/2022 |
| Devise de référence de la classe | CHF |
| Classification AMF | Non applicable |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Code ISIN | LU1981860668 |
| Minimum de souscription marché secondaire | 1 Part(s) |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,15% |
| Frais d'entrée (maximum) | 5,00% |
| Frais de sortie (maximum) | 5,00% |
| Clôture fiscale | Septembre |

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

| Place de cotation | Devise | Ticker Bloomberg | iNAV Bloomberg | RIC Reuters | iNAV Reuters |
|---|---|---|---|---|---|
| Six Swiss Exchange | CHF | XCO2C SW | XCO2CCIV | XCO2C.S | XCO2CCHFINAV=SOLA |

## Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT. BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.
Amundi Global Aggregate Proceeds Bond 1-10Y est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).
Le produit est un compartiment de Amundi Global Aggregate Proceeds Bond 1-10Y qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.
Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).
Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundietf.com
**L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.**
Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundietf.com.
En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloombergdu produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.
Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
**LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE ENVERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETEPREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.**